

D-2020-104

Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	72
Votants	78

Conseil Communautaire du 23 juillet 2020

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération,
légalement convoqué le 17 juillet 2020,
s'est réuni, en session ordinaire en Salle Espace Expo - Route de
Bordeaux - 47200 MARMANDE,
sous la présidence de Jacques BILIRIT, Président

PRESENTATION DU POLE JEUNES ET AJUSTEMENT DU CALCUL DES CHARGES

Etaient présents

Jacques BILIRIT - Joël HOCQUELET - Dante RINAUDO - Marie-France BONNEAU - Gilles LAGAÛZÈRE -
Christophe COURREGELONGUE - Régine POVEDA - Catherine BERNARD - Jean Luc ARMAND - Benjamin
FAGES - Michel COUZIGOU - Jean François THOUMAZEAU - René ZAROS - Gaëtan MALANGE - Pierre
CAMANI - Marie-Catherine BALLEREAU - Emilie BAYLE - Jérémie BESPEA - Véronique BEZIADE - Jonathan
BITEAU - Stéphane BLANCHARD - Daniel BORDENEUVE - Sophie BORDERIE - Valérie BOTTECCHIA - Jean-
Claude BOURBON - Céline BOUSSIE - Louis BRESOLIN - Serge CADRET - Martine CALZAVARA - Laurent
CAPELLE - Dominique CAPRAIS - Patrick CARDOIT - Séverine CHASTAING - Anne-Marie CHAUMONT -
Charles CILLIERES - Alain DALLA MARIA - Maryline DE PARSCAU - Jean Claude DERC - Gilbert DUFOURG -
Denis DUTEIL - Jean-Claude FEYRIT - Muriel FIGUEIRA - Stéphane FRANCIS - Claudette GALLESIO - Guy
IANOTTO - Pierre IMBERT - Christian JAMBON - Liliane KULTON - Jean-Michel LABORDE - Claude LAGARDE
- Claude LALANDE - Jean-Pierre LANDAT - Guy LAUMET - Alain LERDU - Dominique MARTIN - Michel
MILHAC - Bernard MONPOUILLAN - Didier MONPOUILLAN - Jean Michel MOREAU - François NÉRAUD -
Alain PASCAL - Michel PÉRAT - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Didier RESSIOT - Noëlli REY-LE MEUR
- Loréline ROQUES - Aurore ROUBET - Sylvie SCAFFINI - Jean-Pierre TILHAC - Romain TOSCHI - Jacques
VERDELET

Absents ou excusés

Christian PEZZUTTI - Daniel BENQUET - Jérôme BISSIÈRES - Maud CARUHEL - Pierre FEYRIT - Emmanuelle
MARCHAND - Nadine ZANARDO

Pouvoirs de

Christian PEZZUTTI A Daniel BORDENEUVE - Daniel BENQUET A Martine CALZAVARA - Jérôme BISSIÈRES A
Gaëtan MALANGE - Maud CARUHEL A Dominique MARTIN - Pierre FEYRIT A Jean-Claude FEYRIT -
Emmanuelle MARCHAND A Alain PASCAL

Secrétaire de séance

Alain LERDU

PRESENTATION DU POLE JEUNES ET AJUSTEMENT DU

Objet de la délibération

La présente délibération modifie la délibération n° D2020-044 du 18 juin 2020 afin d'ajuster les tarifs relatifs aux charges de l'établissement.

Visas

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D2020-044 du 18 juin 2020 portant règlement intérieur du Pôle Jeunes et fixation des tarifs,

Exposé des motifs

La provision pour charge annuelle est modifiée afin de dissocier les charges de fonctionnement de la prestation de nettoyage des locaux. En conséquence cette provision sera de 26.55 € TTC pour les charges hors ménage. Un taux au m² individualisé par occupant en fonction de la fréquence des passages sera appliqué pour la prestation de nettoyage

Le Conseil Communautaire,

Approuve la modification de la délibération n° D2020-044 du 18 juin 2020 telle que ci-jointe

Précise que les occupants ne paieront pas de loyer, mais s'acquitteront d'une participation aux charges calculée au prorata de la surface occupée. La provision est établie à 26.55 € TTC/ m² pour les charges hors ménage. Auquel s'ajoute un taux au m² individualisé par occupant pour le ménage en fonction de la fréquence des passages.

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote

<i>Votants</i>	78	
<i>Pour</i>	78	
<i>Contre</i>	0	
<i>Abstention</i>	0	

Publication / Affichage

Le 28/07/2020

Fait à Marmande le 23 juillet 2020

Jacques BILIRIT
Président de Val de Garonne Agglomération